

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



ADDITIONS ET OBSERVATIONS

RELATIVES

A LA MONOGRAPHIE DES PALPICORNES,

PAR

E. Mulsant.

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 août 1855.)

Le genre *Tropisternus*, établi par Solier (1) dans la tribu des Palpicornes, paraissait jusqu'à ce jour ne devoir comprendre que des Coléoptères étrangers à l'Europe; or voici qu'une espèce de ce genre, et qui plus est une espèce mexicaine, vient d'être prise dans un ruisseau coulant dans la forêt de Maures, en Provence, par M. Robert, l'un de nos entomologistes méridionaux les plus zélés.

Avant de décrire cette espèce, pour les entomologistes qui n'auraient pas dans leur bibliothèque l'ouvrage de M. Chevrolat sur les Coléoptères du Mexique, rappelons la place que doit occuper dans la série zoologique la coupe générique à laquelle elle appartient.

Les Palpicornes compris dans ma famille des **Hydrophilidens**, se distinguent des autres insectes de cette tribu, par *le deuxième article des tarses postérieurs long : le premier étant très-court*, suivant les caractères plus concis indiqués par M. Lacordaire dans son excellent *Genera*.

La première branche de cette famille ou celle des **Hydrophilidens**, se distingue par ses *mésosternum unis et formant une saillie continue, terminée en pointe spiniforme*. Ils ont aussi les tarses intermédiaires et postérieurs plus sensible-

(1) Annales de la Soc. entomol. de France, t. 3 (1834), p. 299 à 318.

ment comprimés et plus densément ciliés que chez les insectes de la branche suivante ; mais on trouve à cet égard des espèces qui forment des transitions presque insensibles entre ces deux divisions. L'épine ou la pointe métasternale se prolonge généralement au-delà de la hanche. Les Hydrophilates peuvent être partagés en deux rameaux :

Prosternon	}	court; creusé d'une gouttière à sa partie postérieure ou supéro-postérieure.	HYDROPHILATES.
		relevé en carène, et sans gouttière à sa partie postérieure ou supéro-postérieure.	HYDATES.

Les Hydrophilates se partagent eux-mêmes en deux genres :

Dernier article des palpes maxillaires	}	plus court que l'avant dernier. Septième et huitième articles des antennes lunulés. Pièce prébasilaire non creusée d'une fossette arrondie. Gouttière prosternale ordinairement presque horizontale ou déclive d'avant en arrière. Cinquième arceau ventral inerme. Ongles des pieds intermédiaires et postérieurs armés chacun en dessous d'une dent à moitié aussi longue que la branche principale.	<i>Hydrophilus.</i>
		presque aussi long, aussi long ou plus long que l'avant dernier. Septième et huitième articles des antennes non lunulés. Pièce prébasilaire creusée d'une fossette arrondie pour recevoir la tête du prosternum. Celui-ci creusé d'une fossette ordinairement verticale. Cinquième arceau du ventre généralement armé d'une épine, rarement réduite à une faible carène. Ongles des pieds intermédiaires et postérieurs munis chacun d'une dent presque nulle ou très-courte.	<i>Tropisternus.</i>

Genre *Tropisternus*, TROPISTERNE ; Solier (1).

(επίμητις, carène, στέφανος, sternum.)

CARACTÈRES. Dernier article des palpes maxillaires presque aussi long, aussi long ou même un peu plus long que l'avant

(1) *Annales de la Soc. entom.*, t. 5, p. 302 et 305.

dernier. *Labre* et *épistome* transverses. *Mandibules* cachées ; bifides ou bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes ; ciliées. *Menton* presque rectangulaire, un peu plus large que long. *Antennes* de neuf articles : le premier grand, déprimé, un peu arqué : le deuxième moins long, subcylindrique : les troisième à cinquième courts : le sixième élargi en entonnoir ou en ombelle : les septième à neuvième subcomprimés, transverses, constituant avec le précédent une massue à peu près aussi longue que les cinq premiers réunis : les septième et huitième, non lunulés : le neuvième moins court. *Ecusson* grand ; en triangle. *Pièce prébasilaire* creusée d'une fossette pour recevoir la tête du prosternum : celui-ci creusé à sa partie postérieure d'une gouttière verticale ou presque verticale, pour recevoir la partie antérieure du mésosternum. *Méso* et *métasternum* constituant une saillie continue : le métasternum terminé par une pointe prolongée au-delà de l'extrémité des trochanters. *Ventre* ordinairement de cinq arceaux, offrant parfois une partie du sixième visible : le cinquième généralement armé d'une épine, rarement réduite à une faible carène. *Pieds* comprimés. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* longuement ciliés d'un côté. *Ongles* sans dent ou munis seulement d'une dent rudimentaire ou très-courte à la base de chacune de leurs branches.

Obs. A en juger par vingt espèces différentes examinées dans la magnifique collection de mon ami M. Perroud, la fossette prébasilaire, la direction de la gouttière prosternale et l'épine du cinquième arceau ventral, seraient, avec la longueur proportionnelle et un peu variable du dernier article des palpes maxillaires, les caractères les plus saillants de ce genre.

Il est étonnant qu'aucun des auteurs qui ont décrit ces insectes n'aient fait mention de l'épine parfois si prononcée dont le cinquième arceau ventral est armé.

Tropisternus apicalpis, Chevrolat.

Elliptique ; d'un noir olivacé , en dessus : palpes et antennes d'un rouge testacé : dernier article des premiers , noir à son extrémité : massue des secondes d'un noir grisâtre. Tête armée de deux rangées de points convergentes sur le milieu du front , avancées , puis courbées jusqu'au milieu du devant de chaque œil. Prothorax marqué près des côtés d'une rangée courte et oblique de points. Elytres presque lisses. Dessous du corps et pieds noirs : ceux-ci bruns ou d'un brun rougeâtre vers les genoux. Cinquième arecau du ventre orné sur la moitié antérieure de sa ligne médiane , d'une forte épine comprimée et mi-relevée.

Hydrophilus apicalpis, CHEVROLAT, Coléopt. du Mexique, première centurie, troisième fascicule (1851).

Tropisternus apicalpis, DE CASTELNAU, Hist. Nat. t. 2. p. 53. 5. — LACORDAIRE, Gener. t. 1. p. 432.

Long. 0,0125 à 0,0135 (5 1'2 à 6 l.). Larg. 0,0061 à 0,0067 (2 3/4 à 3 l.).

Corps elliptique ou ovale oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; presque lisse ; d'un noir olivacé , en dessus. *Tête* penchée ; presque en triangle tronqué en devant ; médiocrement convexe ; d'un noir olivacé ; lisse , marquée d'une rangée de points naissant vers le milieu du bord antérieur de chaque œil , avancée et courbée du côté interne , puis prolongée en arrière jusque sur le milieu du front , où elle se réunit en courbe étroite à sa pareille. Parties de la bouche et *palpes* d'un rouge testacé pâle : dernier article de ceux-ci , noir sur son dernier tiers postérieur. *Antennes* d'un rouge testacé pâle , avec la massue d'un noir grisâtre. *Yeux* d'un blanc livide , au moins après la mort , échancrés à leur partie postérieure. *Prothorax* bissinué en devant , avec les angles antérieurs anguleusement avancés dans l'échancrure postérieure des yeux ; élargi en ligne un peu courbe d'avant en arrière ; coupé à la base en ligne presque droite ou plutôt très-légèrement arquée en devant , tronquée au devant de l'écusson , et légèrement sinuée de chaque côté de cette tronca-

ture ; étroitement et à peine rebordé sur les côtés, dont les bords sont tranchants en dessous ; sans rebord à la base ; près d'une fois aussi large à cette dernière qu'il est long sur son milieu ; convexe ; lisse , marqué de chaque côté , d'une rangée oblique de points , naissant vers le tiers ou les deux cinquièmes de la longueur du segment prothoracique , près du bord latéral dont elle reste isolée, obliquement dirigée vers le centre, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes environ de la longueur et le quart externe à peu près de la largeur ; d'un noir olivacé. *Ecusson* triangulaire , plus long qu'il est large à la base ; lisse ; d'un noir olivacé. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois environ aussi longues que lui ; à peine élargies jusque vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusque près de l'angle sutural , où elles sont obtuses ; très-étroitement rebordées ; médiocrement convexes ; presque lisses , offrant , à une forte loupe, des rangées de points longitudinales, superficielles et peu distinctes ; d'un noir olivacé. *Repli* réduit à peu près à une tranche , par suite de sa surface repliée en dedans , graduellement rétrécie d'avant en arrière, offrant une sinuosité vers le milieu de sa longueur. *Dessous du corps* noir ; garni d'un court duvet qui le fait paraître d'un noir légèrement olivâtre. Méso et métasternum saillants, presque plats en dessus : le mésosternum élargi dans son milieu : le métasternum faisant suite au précédent graduellement rétréci en pointe prolongée un peu au-delà du premier arceau ventral. Cinquième arceau ventral armé sur la première moitié de la longueur de sa ligne médiane d'une épine comprimée, obliquement relevée. *Pieds* noirs ou d'un noir brun , passant graduellement vers l'extrémité des cuisses et surtout sur les genoux au brun rouge ou même au rouge brun. *Cuisses* pubescentes à la base et presque jusqu'à la moitié de la longueur , glabres ensuite. *Jambes* de devant lisses , ornées près du bord externe d'une rangée longitudinale de points donnant chacun naissance à un poil sou-

vent usé : jambes intermédiaires et postérieures ponctuées et garnies sur leurs deux tranches de poils spiniformes : les intermédiaires un peu moins longues que les trois premiers articles des tarsi réunis.

Cette espèce a été prise au nombre de deux exemplaires par M. Robert, dans un ruisseau des montagnes des Maures (Var).

En créant le genre *Sternolophus*, Solier n'a pas indiqué la longueur approximative de la pointe métasternale, et M. de Castelnau (1) dit que le sternum est prolongé en arrière en une pointe *très-courte*. Cette indication m'avait porté à établir le genre *Helobius* (2) sur une espèce de *Stenelophis*, ayant l'épine prolongée jusqu'un peu au-delà de la moitié du second arceau ventral. Mais ayant eu depuis cette époque l'occasion de revoir les insectes de la collection Dejean, acquis par M. le docteur Jourdan pour le Musée de Lyon, j'ai reconnu que les espèces rentrant dans le genre établi par Solier, avaient l'épine métasternale assez longuement prolongée. Le genre *Helobius* doit donc être supprimé.

Voici la description de l'espèce sur laquelle il était fondé.

***Sternolophus neticollis* ; Mulsant.**

Ovale allongé ; d'un brun olivâtre et brillant en dessus. Palpes et base des antennes d'un fauve testacé ; extrémité des premiers, noirâtre. Prothorax marqué de chaque côté de deux rangées de points, naissant presque du bord latéral : l'antérieure, arquée : la postérieure obliquement dirigée en arrière. Ecusson moins de moitié plus long que large. Elytres à quatre rangées striales de points : les deux internes, prolongées presque jusqu'à l'extrémité et postérieurement réunies. Dessous du corps brun : côtés du ventre tachés de fauve obscur. Pieds de devant fauves, à base brune.

(1) Hist. nat. t. 2. p. 54.

(2) Mémoires de l'acad. des sc. de Lyon, nouv. série. t. 1. (1851) p. 75.

Helobius noticolis, Muls. Mém. de l'acad. des sc. de Lyon, nouv. série t. 1. (1851)
(classe des sc.) p. 75.

Lon. 0,0107 (4 3/4 l.). Larg. 0.0056 (2 1/2 l.).

Corps elliptique ou en ovale allongé; d'un brun olivâtre; lisse et brillant, en dessus. *Tête* subconvexe; marquée de chaque côté du front d'une sorte de ligne enfoncée, arquée ou anguleuse, formée par des points, naissant vers le bord antéro-interne de chaque œil, plus densément ponctuée dans sa moitié antérieure et s'éloignant graduellement de l'œil, dont elle se rapproche progressivement dans sa seconde moitié; ornée sur l'épistome de deux arcs formés par des points, isolés l'un de l'autre par un espace égal environ au quart médiaire de la largeur, suivant chacun presque parallèlement le bord externe de l'épistome, jusque vers la partie postérieure de celui-ci. *Palpes* testacés ou d'un roux livide avec l'extrémité du dernier article brièvement noirâtre. *Antennes* d'un roux livide ou testacées, à massue d'un noir ou brun gris. *Prothorax* tronqué peu régulièrement en devant et en arrière; élargi en ligne presque droite, et très-étroitement rebordé sur les côtés; convexe; marqué de chaque côté de deux rangées de points: l'antérieure, arquée, naissant du bord externe, au septième de sa longueur, étendue jusqu'aux trois septièmes de sa largeur, d'abord presque parallèlement au bord antérieur, puis dirigée en arrière: la deuxième, naissant du bord latéral, un peu après le milieu de sa longueur, obliquement dirigée vers le quart interne de la largeur et les deux tiers de la longueur. *Ecusson* en triangle, moins de moitié plus long qu'il est large à la base; plus large à celle-ci que le tiers de chaque étui. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent un peu; faiblement élargies en ligne à peine courbe, jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, terminées en ogive obtuse, prises ensemble; médiocrement convexes; marquées de quatre rangées

striales de points assez petits : ces rangées à peu près à égale distance : les deux internes , prolongées distinctement jusque près de l'extrémité et postérieurement réunies : page inférieure des élytres à neuf stries, jusqu'au repli au moins dans leur partie apparente. *Repli* réduit à peu près à une tranche , par suite de l'une de ses faces repliée en dedans. *Dessous du corps* noir ou d'un noir mat et brun ; garni d'un duvet court. *Prosternum* chargé d'une carène plus anguleusement prolongée en devant qu'en arrière. *Méso* et *métasternum* constituant une saillie continue, fauve ou d'un brun fauve, presque uniformément étroite dans la plus grande partie médiaire de sa longueur , comprimée et un peu rétrécie en devant, postérieurement terminée en pointe prolongée au moins jusqu'à la moitié du deuxième arceau ventral. *Ventre* orné sur le côté de chaque arceau , d'une tache fauve ou d'un fauve testacé ou obscur. *Pieds* antérieurs fauves , à base obscure et pubescente (les autres pieds manquent).

Cette espèce, communiquée par mon ami le capitaine Godart, a été prise dans les environs d'Oran.

Obs. Peut-être est-ce l'insecte décrit par M. de Castelnau, sous le nom de *Sternolophus Solieri*, et qu'il serait difficile de reconnaître au caractère indiqué d'une pointe sternale très-courte.

Quant au *Sternolophus rufipes* de Fabricius, en adoptant pour tel l'exemplaire de la collection Dejean inscrit sous ce nom, il peut être caractérisé ainsi :

Sternolophus rufipes ; FABRICIUS.

Elliptique ou ovale allongé ; noir et luisant en dessus. Palpes et base des antennes, testacés : extrémité des premiers, noirâtre. Prothorax marqué de chaque côté de deux rangées de points transversalement un peu arquées en arrière, naissant du bord latéral : la première, vers le cinquième : la deuxième, un peu après la moitié. *Ecusson* de moitié au moins plus long qu'il

est large. Elytres offrant quatre rangées striales de points très-petits, et montrant entre celles-ci les traces d'une rangée plus superficielle. Dessous du corps brun : côtés du ventre tachés de fauve. Pieds d'un fauve roux ou d'un fauve testacé : base des cuisses antérieures brièvement noirâtre et pubescente.

Hydrophilus rufipes, FABR. Entom. Syst. t. 1. 4. p. 433. 6. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 4. p. 254. 8. — HERBST, Naturg. t. 7. p. 307. 44. — De CASTELN. Histoire naturelle, t. 2. p. 54. 2.

Long. 0,0407 (4 3/4 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

Patrie : les Indes Orientales, la Chine.

Chez les HYDROBIAIRES les *mésos* et *métasternum* ne forment pas une saillie continue. Leur *métasternum*, quand il se termine en pointe, atteint à peine le niveau du bord postérieur de la hanche.

Les parties sternales fournissent, au moins pour la distinction des espèces, des caractères qui n'ont pas été utilisés. Ainsi les Hydrobies décrits dans mon Hist. nat. des Palpicornes pourraient être divisés de la manière suivante.

- A. Epistome coupé en devant en ligne à peu près droite. Tête marquée au côté interne des yeux d'une fossette ponctué ou d'une rangée oblique de points.
- B. *Métasternum* relevé en devant en une lame à tranche horizontale aussi saillante que celle du *mésosternum* ; postérieurement terminé par une pointe libre ou détachée des parties voisines. *Mésosternum* comprimé en forme de lame à tranche horizontale ; à peu près aussi long sur cette tranche qu'il l'est à sa base. — *Oblongus*.
- BB. *Métasternum* non relevé en devant en une lame à tranche horizontale aussi saillante que celle du *mésosternum* ; non terminé postérieurement en pointe libre.
- C. *Mésosternum* relevé en lame comprimée et presque triangulaire , aussi saillante que les hanches. — *Oblongus*.
- CC. *Mésosternum* à peine apparent, beaucoup moins saillant que les hanches. — *Fuscipes*.